



HAL
open science

Du trésor pour quelques-uns à des patrimoines élargis pour un plus grand nombre ? Perspective historique

Emmanuelle Chapron

► To cite this version:

Emmanuelle Chapron. Du trésor pour quelques-uns à des patrimoines élargis pour un plus grand nombre ? Perspective historique. Caroline Poulain. Renouveler les médiations du patrimoine en bibliothèque, Presses de l'Enssib, 2024, 978-2-37546-170-9. halshs-04578326

HAL Id: halshs-04578326

<https://shs.hal.science/halshs-04578326v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

DE LA VALORISATION À LA MÉDIATION. LES PUBLICS HISTORIQUES DES SERVICES PATRIMONIAUX

1. DU TRÉSOR POUR QUELQUES-UNS À DES PATRIMOINES ÉLARGIS
POUR UN PLUS GRAND NOMBRE ? PERSPECTIVE HISTORIQUE

par Emmanuelle Chapron

2. COLLABORER POUR ÉCHANGER DES EXPERTISES. LA MISE EN
VALEUR DU JOURNAL DE GUERRE DE JEAN GAUMENT DE LA BM
DE ROUEN

par Catherine Hubbard

3. AVEC LES CHERCHEURS, POUR DE NOUVEAUX USAGES

par Catherine Angevelle-Mocellin

4. ÉTUDIANTS, CHERCHEURS ET AU-DELÀ : CAPTER L'ATTENTION
DES PUBLICS, LES FORMER POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE
DES COLLECTIONS ET DES OUTILS. L'EXEMPLE DE
LA CONTEMPORAINE ET DE L'ATELIER DE L'HISTOIRE

par Salomé Kintz et Anne Tournieroux

DU TRÉSOR POUR QUELQUES-UNS À DES PATRIMOINES ÉLARGIS POUR UN PLUS GRAND NOMBRE ? PERSPECTIVE HISTORIQUE

par Emmanuelle Chapron

Aujourd'hui, le patrimoine des bibliothèques est largement montré, des expositions temporaires aux Journées du patrimoine, des articles de presse aux volumes abondamment illustrés du *Patrimoine des bibliothèques de France*. En parallèle, chercheurs et professionnels réfléchissent aux objets, aux acteurs et aux usages de cette patrimonialisation, c'est-à-dire à l'ensemble des processus sociaux, intellectuels et politiques qui construisent les contours et les contenus de ce patrimoine en constante évolution¹. Les pratiques actuelles s'adossent en effet à une histoire longue qu'il est important d'avoir en tête, non parce qu'elle les conditionnerait complètement, mais parce qu'elle constitue les fils d'un héritage à repenser et à travailler.

En matière de patrimoine écrit, le tournant révolutionnaire apparaît souvent comme une ligne de partage des eaux. C'est en effet à partir de la Révolution que se déploie l'éventail sémantique qui nous est aujourd'hui familier: le patrimoine comme « bien national », possession commune des citoyens depuis les lois qui, en plusieurs étapes, mettent les bibliothèques des religieux et des émigrés « entre les mains de la Nation »; le patrimoine comme ensemble d'objets rares et précieux mis à part dans les « réserves »; et surtout, le patrimoine comme opération de sémantisation d'objets qui donnent accès au passé et favorisent la reconnaissance d'une histoire et de valeurs partagées².

Si elle ouvre des horizons, la période révolutionnaire fonctionne souvent comme un cache qui masque l'héritage antérieur. Depuis l'époque moderne se sont pourtant consolidées, non seulement une représentation de la bibliothèque comme patrimoine, mais aussi des pratiques de médiation de ce patrimoine à un public qui devient, sinon de plus en plus large (il faudra attendre longtemps pour cela), du moins de moins en moins étroit. Comme le souligne David McKitterick, le rôle séculaire des bibliothèques dans la fabrique du patrimoine n'est pas uniquement celui d'une collecte passive: il inclut toutes

1. Fabienne HENRYOT (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019 (collection Papiers).

2. Dominique POULOT, « La représentation du patrimoine des bibliothèques », dans Jean-Paul Oddos (dir.), *Le patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie 1997 (coll. Bibliothèques), p. 17-42.

sortes d'actions qu'il faut historiciser³. En faisant cela, il s'agit aussi de penser différemment notre contemporain, car nous sommes les héritiers de choix et de constructions faits depuis, mais aussi avant la Révolution.

La pratique consistant à montrer les trésors des bibliothèques est en effet courante à l'époque moderne. Aux voyageurs qui parcourent l'Europe et qui s'arrêtent dans les bibliothèques pour en admirer l'architecture et ce qu'on appelle le « coup d'œil », les bibliothécaires donnent à voir quelques morceaux choisis de leurs collections. Toutes les gravures du XVIII^e siècle représentant des bibliothèques célèbres montrent des hommes – plus rarement des femmes – qui ne sont, à l'évidence, pas des lecteurs : ils flânent, conversent, pointent du doigt, se laissent captiver par un globe ou un crocodile suspendu au plafond. Ce tourisme en bibliothèque est un phénomène de longue durée qui repose sur trois éléments principaux.

LE RÉGIME DE LA RARETÉ ? : UNE CROYANCE COLLECTIVE

Le premier est un régime de la rareté assez cohérent, nonobstant la grande diversité des objets que l'on montre aux voyageurs de cette Europe moderne : manuscrits, imprimés, mais aussi toutes sortes de curiosités humaines et naturelles – jusqu'au doigt de Galilée à la bibliothèque Marucelliana de Florence. La caractérisation repose sur des critères qui font l'objet d'une théorisation à partir de la fin du XVII^e siècle et qu'on retrouve, de fait, dans les guides de voyage et les récits des visiteurs :

- des critères matériels d'abord, comme le fait que l'ouvrage ait été réalisé avec des matériaux précieux (papier de soie, encre d'or ou d'argent), des technologies originales ou une ornementation remarquable ;
- des critères liés à la trajectoire du volume, qui peut avoir appartenu à des personnages illustres, saints ou rois, ou avoir été annoté par des savants célèbres ;
- des critères contextuels enfin, comme pour les documents historiques ou les livres hérétiques, tout particulièrement si l'exemplaire est le dernier témoin d'un texte exterminé pour des raisons politiques et religieuses.

Ce régime de la rareté, dont nous sommes les héritiers, crée de longs fils patrimoniaux qui n'ont pas toujours été coupés par la Révolution. Un bon exemple est celui de « L'Évangélaire de Charlemagne », l'un des deux fleurons de la bibliothèque municipale de Tours (ms. 22) avec le Tite Live commandé

3. David MCKITTERICK, *The Invention of Rare Books. Private Interest and Public Memory*, 1600-1840, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2018.

par le cardinal La Balue (ms. 984)⁴. Avant la Révolution, ce manuscrit était conservé dans la bibliothèque de la collégiale Saint-Martin où on le montrait aux voyageurs : c'est là que le voit Anna Cradock, une Anglaise qui voyage en 1785 avec son mari⁵. À l'époque, on ne le présentait pas avec Tite Live mais avec un Pentateuque qui, lui, n'est plus à Tours. Volé par le bibliophile Guillaume Libri en 1842, le manuscrit est passé en Angleterre avant d'être récupéré par les autorités françaises en 1888 : il est maintenant conservé à la BnF (NAL 2334) où il n'est plus qu'un trésor parmi d'autres.

Tout autant qu'à ces continuités, il est ainsi important de s'intéresser à ce qui s'est perdu en route, ce qui s'est « dépatrimonialisé » : les livres qui ont perdu leur statut de trésor nous disent beaucoup de l'historicité de cette construction. À la fin du XVII^e siècle, les voyageurs qui passent à la bibliothèque du collège de Clermont (le grand collège jésuite de Paris, actuel lycée Louis-le-Grand) sont priés d'admirer la collection des lettres de Cornelius Jansen à l'abbé de Saint-Cyran. Saisies en 1638 à la demande de Richelieu, elles constituent un trophée des Jésuites dans leur lutte contre le jansénisme. Après l'expulsion de la Compagnie de Jésus en 1763, les lettres sont emportées à Rome, puis récupérées par le cardinal Borromée qui les offre à la bibliothèque Vaticane. On les perd alors de vue jusqu'à leur redécouverte en 1938 par Jean Orcibal : c'est une trouvaille importante pour les historiens du jansénisme mais entretemps, le manuscrit s'est, en quelque sorte, démonétisé. Une telle trajectoire montre combien l'état de trésor est relatif.

Trésor un jour, trésor toujours ?

L'état de trésor ne vaut que dans un écosystème, celui que forme une institution, ses collections et ses fleurons, soutenus par l'adhésion du public cultivé à l'importance de ce qui est conservé et montré. Le trésor d'hier, comme le patrimoine d'aujourd'hui, est une question de croyance collectivement produite et entretenue.

INVENTION DU DISCOURS D'ESCORTE

Le deuxième motif de continuité concerne le discours d'escorte qui accompagne ces démonstrations et qui permet d'accomplir leur statut de trésor

4. Les deux font l'objet d'une courte présentation vidéo. [En ligne] <<https://www.abmtours.fr/bibliotheque>>.

5. *Journal de Mme Cradock: voyage en France (1783-1786)*, traduit d'après le manuscrit original et inédit par Mme O. Delphin-Balleyguier, Paris, 1896.

aux yeux des visiteurs. Aujourd'hui, la médiation des ouvrages patrimoniaux implique une contextualisation qui les inscrit dans la série des transmissions institutionnelles, humaines et scientifiques qui leur donnent sens. Il ne faut pas imaginer qu'à l'époque moderne ces ouvrages étaient montrés « tout nus » aux voyageurs. La présentation se fait en face-à-face, sur une table. Les livres font parfois l'objet de véritables démonstrations, comme celle à laquelle assiste le voyageur anglais Martin Lister à la Bibliothèque du roi en 1698⁶. L'actuel ms. Grec 9 est un palimpseste : en 1692, le bibliothécaire Jean Boivin découvre un Nouveau Testament du V^e siècle, en lettres onciales, sous les œuvres de Saint Éphrem écrites au XIII^e siècle. La visite restitue cet *eureka* codicologique :

Nous vîmes encore un autre manuscrit de saint Matthieu, découvert depuis peu : c'est un beau volume grand in-folio. On l'avait dépecé par le dos, les feuillets en avaient été brouillés, puis reliés à neuf, et on s'en était servi pour écrire dessus, il y a environ cent cinquante ans, un autre livre. La première écriture était devenue si pâle que lorsqu'on écrit par-dessus ce second ouvrage d'une petite écriture grecque moderne, on ne se pris pas la peine de gratter la première. Un des gardes de la Bibliothèque s'en aperçut. Il remit les feuillets dans leur ordre ; et avec un peu d'attention, on peut venir à bout de le lire.

Aujourd'hui, le ms. Grec 9 est bien connu des philologues et ne fait plus l'objet d'une valorisation particulière. On sait, en revanche, combien les histoires de manuscrits palimpsestes fascinent le public, surtout lorsqu'elles s'accompagnent de nouvelles technologies multispectrales virtuoses. Une exposition retentissante a ainsi été organisée en 1998 autour du palimpseste d'Archimède, le plus ancien recueil de textes du savant grec, recouverts au XIII^e siècle par des textes religieux et au XX^e siècle par de fausses enluminures⁷. Le public de ces deux manuscrits n'est évidemment pas taillé de la même manière. Toutefois, les récits de l'époque moderne montrent que la pratique des bibliothécaires oscille entre des démonstrations « à la chaîne » (toutes proportions gardées, pour un public qui reste choisi) et un effort d'adaptation à la qualité du visiteur, à son origine géographique, à sa religion et à son sexe : aux visiteuses anglaises de la Vaticane, on montre systématiquement les lettres d'amour entre Ann Boleyn et Henri VIII. L'exemple témoigne en réalité moins d'une attention au public que de son échec (maladroit ou assumé), puisque de

6. Martin LISTER, *A journey to Paris in the year 1698*, Londres, J. Tonson, 1699 (traduction française Paris, Société des bibliophiles, 1873).

7. Exposition [en ligne] < <http://www.archimedespalimpsest.org/> >.

nombreuses voyageuses expriment leur malaise de se voir confrontées à des lettres assez crues.

VALORISATION ET CONSERVATION

La parole de l'institution

Le dernier motif à relever est la réflexion que tiennent les institutions sur ce type de public un peu particulier que représentent les visiteurs, toujours plus nombreux aux XVIII^e et XIX^e siècles, sur la nuisance qu'ils peuvent représenter pour les autres lecteurs (ceux qui travaillent) et surtout pour les manuscrits qui leur sont montrés. Le bibliophile anglais Thomas Dibdin visite la bibliothèque municipale de Rouen en 1816, quelques années après son ouverture en 1809. On lui montre, comme aux autres visiteurs de qualité, le graduel de l'abbaye de Saint-Ouen réalisé par Daniel d'Eaubonne (1682), un des trésors de l'institution⁸. Loin de s'extasier, le visiteur décrit l'horreur qui le saisit en voyant faire le *sous-bibliothécaire* :

L'impitoyable créature mouille son large pouce et tourne les feuillets [du graduel], en le fixant précisément chaque fois sur la tache primitive. Après cela, jugez de l'aspect effroyable de la marge, à l'endroit où le pouce barbouillé a pris l'habitude de retomber périodiquement. Voilà qui est hérétique, abominable, et il faudrait y remédier sur le champ.

Piqué au vif, le bibliothécaire rouennais, Théodore Licquet, profite de la traduction qu'il donne du récit de Dibdin, quelques années plus tard, pour rétorquer : « Si la blancheur des marges est un peu altérée, il faut en chercher la cause dans la complaisance qu'on a eue, pendant dix ans, de faire voir, dans ses détails, ce manuscrit aux étrangers, et principalement aux Anglais. »⁹ Derrière l'anecdote, il est évident que la vulnérabilité de ces monuments que l'on tire de leur étagère, que l'on ouvre, que l'on manipule, est vivement ressentie par certains bibliothécaires.

Si le trésor d'hier, comme le patrimoine aujourd'hui, doit être montré pour être efficace, il doit aussi être protégé pour la postérité. La massification du flux des visiteurs (toute relative, mais bien décrite par les acteurs) conduit alors certaines institutions à inventer d'autres dispositifs de démonstration. À la bibliothèque Laurentienne de Florence à la fin du XVIII^e siècle, le

8. Marie-Françoise ROSE (dir.), *La bibliothèque municipale de Rouen. 200 ans d'histoire(s)*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020.

9. Cité *ibid.*, p. 216.

bibliothécaire Angelo Maria Bandini laisse les manuscrits en place sur les pupitres et se contente de soulever les tentures qui les protègent¹⁰. Mais on est surtout frappé par la continuité de la pratique de la démonstration en face-à-face jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, moment où l'on installe des vitrines pour l'exposition permanente des pièces rares. La rupture avec les pratiques antérieures est alors à la fois sociale, technique et herméneutique. Sociale, parce qu'elle constitue une réponse à la croissance et à l'évolution du public des visiteurs, plus amateurs qu'érudits, embryon de notre « grand public cultivé »; technique, parce qu'elle manifeste l'acclimatation au monde des bibliothèques des solutions éprouvées dans les musées; herméneutique, parce qu'elle donne à voir le changement du statut des objets thésaurisés, qui sont extraits de leur environnement naturel (les autres livres) pour être « chosifiés ».

CACHER ET MONTRER, ENTRE VITRINES ET RÉSERVES

La bibliothèque universitaire de Turin est l'une des premières bibliothèques à mettre en place ces vitrines, dans les années 1860, pour des manuscrits ou des éditions remarquables : on les voit bien sur les photographies de l'incendie qui ravage les collections en 1904¹¹. Comme elles remplacent les démonstrations *in vivo*, on les laisse dans la salle des manuscrits, qui devient donc à la fois un espace de conservation et une salle d'exposition. Ce type de dispositif est une réalité relativement courante dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Le principe même de la « réserve », c'est-à-dire d'un espace de conservation maximale soustrait à l'œil et à la main des lecteurs, ne constitue qu'une des modalités possibles d'un mouvement de différenciation des ouvrages. On évoque souvent « l'invention » des réserves de la Bibliothèque nationale (BN) par Joseph Van Praet à partir de 1792¹². Ce dernier définit en 1794 quatre types de « monuments typographiques » qui doivent faire l'objet de l'attention des bibliothécaires : livres à gravures, exemplaires annotés, impressions sur vélin et livres dont il ne reste que très peu d'exemplaires. Si le principe d'une mise à l'écart est relativement nouveau pour l'époque, les critères de sélection, on le voit, le sont moins. Durant les XVIII^e et XIX^e siècles, d'autres solutions sont expérimentées qui n'entraînent pas forcément de mise au secret : on pourrait faire une histoire fine de la manière dont certains ensembles d'ouvrages ont

10. Emmanuelle CHAPRON, « Voyageurs et bibliothèques dans l'Italie du XVIII^e siècle. Des *mirabilia* au débat sur l'utilité publique », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2004, n° 162, p. 455-482. [En ligne] <https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2004_num_162_2_463457>.

11. [En ligne] <<http://www.atlanteditorino.it/documenti/incendio.html>>.

12. Jeanne VEYRIN-FORRER, « Les Réserves (livres imprimés) », *La Lettre et le texte, trente années de recherche sur l'histoire du livre*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1987, p. 369-392.

été traités différemment des autres, en articulant démonstration et protection. Sous l'Ancien Régime, il existe des formes de réserves aménagées au cœur même des salles de lecture, sous la forme d'armoires grillagées : c'est la solution souvent retenue dans les bibliothèques religieuses pour les ouvrages mis à l'Index. Si les dernières décennies du XIX^e siècle sont celles du développement des réserves dans les bibliothèques françaises, il est important de noter que ces années sont aussi celles où les municipalités font construire des édifices mixtes pour abriter musée et bibliothèque, comme à Grenoble (ouvert en 1872) ou à Rouen (en 1888). Dans les deux cas, la présence de visiteurs venus admirer les livres rares est très sérieusement prise en compte dans l'architecture intérieure du bâtiment. À Grenoble, sur proposition du bibliothécaire Hyacinthe Gariel, la grande galerie couverte de livres et accessible au public présente ses pièces rares dans des vitrines, tandis que les salles de lecture sont placées à proximité¹³. À Rouen, au contraire, la grande salle de lecture est déplacée pour que les lecteurs ne soient pas gênés par les visiteurs venus admirer les manuscrits et les pièces du fonds Leber dans deux pièces aménagées à cet effet¹⁴. À Tours, lorsque la bibliothèque est installée dans les années 1870 dans une ancienne fabrique de soieries, on aménage non seulement une grande salle de lecture au rez-de-chaussée et deux belles galeries pour conserver les 50 000 volumes imprimés, mais aussi un salon pour les 1 500 manuscrits, en plaçant les plus précieux dans une vitrine double. À la BN, Léopold Delisle insiste dans les mêmes années sur la nécessité d'aménager un espace permanent d'exposition où soient « groupés, en toute sécurité et d'une façon commode, les exemples les plus remarquables des livres de tout genre exécutés chez les différents peuples de l'univers, depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes ». Ce service « normal et permanent » est installé dans la galerie Mazarine restaurée par Labrousse et inauguré à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, avec un catalogue, tandis que des expositions temporaires sont montées dans la galerie du Parnasse¹⁵. Cette évolution comprend aussi d'autres aspects. C'est par exemple le moment où la gamme des vitrines, d'abord conçues pour les magasins, se diversifie et s'adapte aux besoins particuliers des musées et des bibliothèques, avec la production de vitrines doubles, plates, pupitre ou encore à double face¹⁶. Les expositions et

13. Photographies en ligne : <<https://pagella.bm-grenoble.fr/pagella/fr/content/de-pierres-de-papiers-2-le-musee-bibliotheque>>.

14. Sophie NASI, *Louis Sauvageot? 1842-1908: architecte et restaurateur à Rouen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes ; Le Havre, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2010, p. 207-240.

15. Bruno BLASSELLE, « Les années Delisle ou l'institution en majesté, 1871-1914 », dans Bruno BLASSELLE et Gennaro TOSCANO (dir.), *Histoire de la Bibliothèque nationale de France*, Paris, BnF Éditions, 2022.

16. Voir, pour les musées, l'exposition virtuelle. [En ligne] <<https://monument.palais-portedoree.fr/le-palais-des-colonies/les-vitrines-du-palais>>.

les catalogues qui les accompagnent, eux, ne se développent réellement en province que dans les années 1920¹⁷.

« L'ESPRIT DES LIEUX » COMME PATRIMOINE

L'existence même de ces dispositifs institutionnels témoigne de pratiques dont il est difficile de mesurer l'intensité et le diamètre social, mais qui s'inscrivent assez classiquement dans l'espace des loisirs des élites cultivées. Dominique Poulot proposait de définir le patrimoine écrit comme un ensemble de biens dont les contours « relèvent de la réflexion savante mais aussi d'une volonté politique, sanctionnées toutes deux par l'opinion » et dont les qualités relèvent d'un « savoir commun »¹⁸.

Cette histoire de l'opinion (cultivée) est difficile à écrire, alors qu'elle est essentielle pour comprendre le niveau d'adhésion et de réponse que suscitent ces initiatives institutionnelles.

Le « désir de patrimoine »

On la saisit relativement bien autour de certains objets, comme les incunables ou les bibliothèques d'écrivains, un thème qui résonne fortement aujourd'hui. On sait que les bibliothèques institutionnelles ne s'intéressent guère aux manuscrits des écrivains avant le XIX^e siècle¹⁹; leurs bibliothèques sont, elles aussi, généralement dispersées. Mais une série de cas montre comment l'opinion en la matière évolue à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle.

En 1778, Catherine II achète la bibliothèque de Voltaire qui vient de mourir. Les héritiers se disputent, mais Grimm reçoit de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, l'instruction de ne pas s'en mêler: « cette affaire est absolument étrangère à la politique et il est au moins inutile que nous mêlions de priver Catherine II d'une chose à laquelle elle a paru mettre un assez grand intérêt »²⁰. Tout est politique en réalité dans cette affaire, puisqu'il s'agit pour l'impératrice de se représenter en monarque éclairée et pour Vergennes de ne pas nuire au rapprochement avec la Russie. La bibliothèque de Voltaire est constituée par Catherine II en « lieu de mémoire des Lumières » et doit être installée dans une réplique du château de Ferney. L'intéressant, pour notre propos, sont les réactions des milieux lettrés, qui expriment ce « désir de patri-

17. Comme le montre un rapide sondage dans les collections de la BnF.

18. Dominique POULOT, « La représentation », art. cit.

19. Michèle SACQUIN, « Les manuscrits littéraires du XVIII^e siècle à la Bibliothèque nationale de France », *Genesis*, 2012, n° 34, p. 159-169. [En ligne] <<https://journals.openedition.org/genesis/966>>.

20. Sergei KARP, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, p. 18.

moine» et désigne la Bibliothèque du roi comme son gîte le plus évident. C'est ce que fait La Borde, fermier général et littérateur, qui souligne que

*C'est avec une grande douleur que nous avons vu passer [en Russie] la précieuse bibliothèque de Voltaire, dont tous les volumes sont marginés de sa main. Ce trésor littéraire aurait dû ne jamais avoir d'autre logement qu'une chambre particulière à la bibliothèque du Roi*²¹.

En juin 1796, dans *La décade philosophique*, le citoyen Fontanes déplore lui aussi le départ des livres en relevant la présence des notes sur les livres²². Ce qui fait patrimoine, dans ce cas, c'est peut-être moins la bibliothèque que les *marginalia*, qui sont déjà un «manuscrit d'écrivain», à une époque où le champ du livre rare valorise les annotations et les marques de provenance²³. Il faut enfin noter combien ce sentiment de perte advient souvent au moment de la visite du château de Ferney, dont les étagères vides agissent comme un «membre fantôme»²⁴. Cet «esprit des lieux» apparaît à la même époque dans d'autres récits de voyageurs – à propos de la bibliothèque de Buffon possédée par Mirabeau, ou de celle de l'évêque et célèbre prédicateur Massillon au chapitre de la cathédrale de Clermont par exemple. Le vocabulaire employé présente souvent de fortes tonalités religieuses : la bibliothèque est le sanctuaire de l'âme de l'écrivain ; être au milieu des livres suscite des sentiments d'adoration, voire d'extase ; le grand homme est quasiment réincarné dans ses livres, qu'il importe donc de maintenir dans leur intégrité et sur les lieux mêmes.

Comme le montrent ces derniers exemples, c'est tant à l'échelle nationale, dans la figure du «grand homme», qu'à celle de la «petite patrie» et de ses héros, qu'il faut chercher l'expression du sentiment que la bibliothèque participe à ce patrimoine commun qui construit la communauté politique.

21. Jean-Benjamin de LA BORDE, *Lettres sur la Suisse*, Genève, 1783, t. 1, p. 226-227.

22. «Mémoire du cit. Fontanes», *La décade philosophique*, juin 1796, p. 90.

23. Antoine CORON, «Les exemplaires annotés : des bibliothèques érudites aux cabinets d'amateurs», *Revue de la BnF*, 1999, 2, p. 57-66.

24. Jacques de CAMBRY, *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*, Paris, H.-J. Jansen, 1800.